

Les salaires de catégorie C n'en finissent pas de rattraper le SMIC

L'augmentation du SMIC tasse un peu plus les carrières

Le SMIC a augmenté de 1,6 % au 1er janvier 2011. Le SMIC horaire brut passe à 9 euros, soit 1365 euros bruts par mois. Cela entraîne un relèvement du minimum de traitement de la Fonction publique et l'attribution de points d'indice pour les premiers échelons de la grille de la catégorie C.

Le minimum de traitement est relevé à compter du 1er janvier 2011 à l'indice majoré 295 (indice brut 244) soit une rémunération mensuelle brute de 1365,94 €. Le gain mensuel brut est de 13,89 €.

Sans mesure correctrice, les progressions indiciaires des agents de catégories C seraient ainsi gommées durant huit années en échelle 3, cinq années en échelle 4, cinq années en échelle 5.

Des points d'indice majoré sont attribués selon les seuils suivants :

En échelle 3 :
+ 3 points d'indice majoré sur les 4 premiers échelons

En échelle 4 :
+ 3 points d'indice majoré sur les 3 premiers échelons

En échelle 5 : + 3 points d'indice majoré sur les 2 premiers échelons

Pas de changement pour l'échelle 6.

Le ministre de la Fonction publique estime qu'il s'agit là d' « un effort tout à fait substantiel pour les finances publiques, dans le contexte tout particulier de redressement des comptes publics pour revenir en 2013 sous le seuil de 3 % de déficit des administrations publiques ».

Une illustration de plus d'une politique qui fait payer la crise aux salariés.

Echelle 3

Echelon	Ancienneté moyenne	Indice brut	Indice majoré
1er	1 an	297	295
2	2 ans	298	296
3	2 ans	299	297
4	3 ans	303	298
5	3 ans	310	300
6	3 ans	318	305
7	4 ans	328	312
8	4 ans	337	319
9	4 ans	348	326
10	4 ans	364	338
11		388	355

Echelle 4

Echelon	Ancienneté moyenne	Indice brut	Indice majoré
1	1 an	298	296
2	2 ans	299	297
3	2 ans	303	298
4	3 ans	310	300
5	3 ans	323	308
6	3 ans	333	316
7	4 ans	347	325
8	4 ans	360	335
9	4 ans	374	345
10	4 ans	389	356
11		413	369

Echelle 5

Echelon	Ancienneté moyenne	Indice brut	Indice majoré
1	1 an	299	297
2	2 ans	302	298
3	2 ans	307	299
4	3 ans	322	308
5	3 ans	336	318
6	3 ans	351	328
7	4 ans	364	338
8	4 ans	380	350
9	4 ans	398	362
10	4 ans	427	379
11		446	392

Echelle 6

Echelon	Ancienneté moyenne	Indice brut	Indice majoré
1	2 ans	347	325
2	2 ans	362	336
3	3 ans	377	347
4	3 ans	396	360
5	3 ans	424	377
6	4 ans	449	394
7		479	416

